

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 8-9 (1940-1941)
Heft: 11

Artikel: Le crépi, parure de la maison
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

MAI 1941

9^{me} ANNÉE

NUMÉRO 11

Le crépi, parure de la maison

Fonctions et structure d'un crépi.

Directives générales pour l'exécution appropriée des travaux de crépissage.

Exemples de crépis ayant fait leurs preuves.

Le crépi a deux fonctions principales à remplir: il doit protéger et embellir le bâtiment.

L'action protectrice d'un crépi consiste à empêcher la pénétration de l'eau dans la maçonnerie sans nuire à la «respiration» de celle-ci.

Le crépi agit donc comme isolant thermique puisqu'on sait que les matériaux secs conduisent beaucoup moins la chaleur que les matériaux humides. Enfin le crépi empêche la pénétration de la vermine.

Mais le crépi a aussi une fonction décorative. Il fait mieux ressortir les grandes lignes d'un bâtiment et cache les défauts de construc-



Crépi rugueux

Le mortier pris sur la taloche est jeté, puis raclé avec l'arête de truelle. Après quoi on l'asperge d'eau et on le frotte légèrement d'un mouvement circulaire. Les grains charriés dans tous les sens, déchirent la surface et donnent un striage irrégulier au parement. Ne pas frotter trop longtemps pour éviter les taches que causeraient les éléments les plus fins du mortier en affleurant à la surface.

A U B É T O N L ' A V E N I R !



Crépi rayé

Le mortier pris sur la taloche est jeté, puis ribé soigneusement et égalisé à la taloche. Ensuite on asperge la surface d'eau. En tirant la taloche, les plus gros grains de sable labourent la surface et forment des sillons irréguliers qui restent empreints dans le crépi.

tion. Bien qu'il soit soumis aux fluctuations de la mode en tant que parure, il permet justement pour cette raison, la diversité dans l'exécution et peut servir de moyen d'expression architectural par la couleur, la rugosité et la texture.

Un bon crépi ne doit pas seulement être compact et beau, mais il sera aussi durable. Ceci s'obtient par un travail soigné, des matériaux choisis et par une structure appropriée du mortier et des couches d'enduit. Il importe en outre de protéger convenablement les joints de raccord horizontaux et verticaux contre la pénétration des eaux de pluie en les mettant à l'abri d'éléments en saillie ou d'encadrements.

Les tablettes des fenêtres doivent être munies de gouttières pendantes bien aménagées et construites de telle sorte que l'eau ne puisse pas s'écouler par les bords. Les brides des tuyaux de descente, les fixations des isolateurs, les enseignes, etc. seront scellées avant le crépissage.

Il est vivement recommandé d'imprégner les encadrements des portes et fenêtres, les couvertes et les joints avec une solution très diluée de paraffine ou de stéarine pour empêcher la pénétration capillaire des eaux pluviales et la formation de taches de suintement, de croûtes carbonatées et d'efflorescences qui en résultent.

On ne crépira pas lorsqu'il y a danger de gel nocturne, par fort vent ou par temps extrêmement sec.

La structure du crépi.

1° Le dégrossissage.

Après avoir enlevé d'éventuelles efflorescences avec une brosse, puis lavé et libéré la surface de la poussière et de la saleté, on applique sur la maçonnerie propre un premier jet composé de:

Crépi tamponné

Le mortier est appliqué en consistance plastique et ribé à la taloche. Puis on mouille celle-ci et on la plaque contre le crépi pour la retirer ensuite sans la glisser. Suivant la manière dont on s'y prendra, il en résultera des parements irréguliers et d'un relief plus ou moins inégal.



2 brouettes (d'environ 50 litres) de sable de maçonnerie grenu, lavé et

1 sac de ciment portland.

Ce jet de dégrossissage doit en premier lieu assurer une bonne adhérence entre la maçonnerie et le crépi proprement dit et en second lieu rendre la façade étanche. Par conséquent on l'appliquera sans discontinuité, de préférence en deux couches minces; il sera rugueux et adhérent.

2° Le crépi de fond.

Lorsque le premier jet a suffisamment durci et que la maçonnerie sous-jacente est bien sèche, on appliquera le «crépi de fond» au plus tôt après 2 à 3 semaines; le plus tard sera le mieux. Cette couche de fond sert à égaliser les irrégularités de la base. On la dresse à la planchette, puis on l'égale à la taloche (pas à la truelle!) pour empêcher la formation de «nids» et pour qu'elle soit bien adhérente. Le mélange servant à la confection du crépi de fond est un mortier de ciment «bâtard» de la composition suivante:

3 brouettes (d'environ 50 litres) de sable de crépissage grenu, lavé.

1 sac de chaux hydraulique

$\frac{1}{2}$ sac de ciment portland

(Pour éviter des fissurations, on n'utilisera des sables non lavés de sablières qu'en qualité minime et lorsqu'on ne peut pas s'arranger autrement).

On brasse d'abord le mélange à sec, on tamise si possible, puis on ajoute de l'eau jusqu'à ce que le mortier ait, après gâchage énergique et complet, une consistance propre à l'emploi. Après cette opération, on laisse «tirer» le mortier pendant à peu près $\frac{1}{2}$ heure, puis on le gâche de nouveau à fond et on l'applique sur la surface à revêtir, préalablement arrosée. Il faut se garder

Crépi peigné

Le mortier pris sur la taloche est jeté, puis ribé et égalisé à la taloche. Ensuite le crépi est « peigné » avec une lame de scie usagée. Selon qu'on procède en ligne droite ou sinueuse, dans le sens horizontal ou vertical et en appuyant plus ou moins, on obtiendra les aspects les plus variés.



de gâcher le mortier d'une manière insuffisante et de l'appliquer trop vite, car souvent des petits grumeaux de chaux ne sont pas mouillés tout de suite et provoquent plus tard des écailllements résultant de leur expansion (extinction de la chaux vive). De tels écailllements sont toujours les conséquences d'un gâchage insuffisant et d'une mise en œuvre trop hâtive.

Le crépi de fond, d'une épaisseur minimum de 1 cm allant au maximum jusqu'à 2½ cm, est appliqué à la truelle par jets vigoureux qui se recouvrent successivement.

Dès que le crépi de fond a durci, on peut appliquer la couche de finissage. Autant que possible, on attendra aussi au moins 2 semaines avant de l'exécuter.

3° Le crépi superficiel — le finissage

Pour la plupart des crépis; l'exécution du dégrossissage et de la première couche se fera selon les indications ci-dessus; quant au finissage, il permettra selon les goûts et les intentions, selon les matériaux, la couleur et la texture de l'enduit, les modes d'exécution les plus divers.

Dans les villes et les régions industrielles où la poussière et la suie sont abondantes, on choisira de préférence des enduits unis et pas trop rugueux.

Dans les faubourgs, dans les cités-jardins et à la campagne, il n'est pas nécessaire de tenir compte de la rugosité de l'enduit.

La texture, l'aspect du crépi, dépend en premier lieu du style de l'édifice et du rapport des surfaces. On rendra de grandes façades plus vivantes en les traitant largement, tandis que l'on appliquera des textures fines sur des petites façades.

On obtiendra la nuance désirée en choisissant des sables de nature appropriée ou par l'addition d'un colorant au mortier, mais pas en badigeonnant l'enduit. On vouera une attention particulière



Crépi coquillé

Pris sur la taloche, le mortier de consistance assez plastique est jeté et égalisé à la truelle. Puis on le frappe de l'extrémité d'une petite truelle à bout arrondi qu'on appuie plus ou moins fortement en poussant, inégalement, vers l'extérieur; il en résulte des sortes de nervures qui imitent des empreintes de coquilles.

à la qualité du colorant pour éviter des changements de teinte et des formations d'efflorescences sur le crépi.

Des compositions particulièrement soignées, constituées par des sables de coloration naturelle, des matériaux spéciaux, des pigments colorants et des produits hydrofuges, sont livrées toutes préparées et se prêtent à tous les genres d'application. Après la prise, on procède au raclage et au brossage de la surface; les grains pierreux sont mis à nu et donnent à ces compositions l'aspect d'un agrégat naturel.

Les échantillons de crépis présentés dans les figures ci-contre donnent quelques exemples parmi les innombrables variétés techniques. Le bâtisseur pouvant donner libre cours à sa fantaisie créatrice, il ne reste qu'à souhaiter une utilisation toujours plus accentuée des moyens d'expression du crépi. C'est tout un art que de savoir bien crépir et ce n'est certainement pas un travail de manœuvre.

Les crépis superficiels les plus répandus sont:

Crépi ribé fin (au feutre ou à la taloche)

" ribé moyen (au feutre ou à la taloche)

" ribé grossier (taloché)

" rayé

" peigné

" rêche, raclé à la truelle (taloché)

" en écorce d'arbre

" flammé

" rugueux

" tamponné

" jeté au balai, fin ou grossier (rustique au balai, crépi tyrolien)

" jeté à la truelle

" gunité

" coquillé

" en éventail

" à croissants

Crépi étendu à la truelle

" étendu à la spatule

" gratté, raclé, etc.

Crépi en éventail

Pris comme précédemment sur la taloche, le mortier est jeté, puis ribé à la taloche ou tiré à la règle. Le jeu des stries en forme d'éventail est ensuite imprimé d'un simple mouvement du poignet par l'arête d'une truelle tenue à bras franc. Ainsi les traces ne peuvent s'entrecroiser et les nœuds peuvent être alignés verticalement ou décalés à volonté.



Il faut encore mentionner le crépi gratté en Sgraffito qui se prête particulièrement bien à la décoration artistique.

La composition d'un mélange pour crépi superficiel sera approximativement la suivante:

- 2 brouettes (de 50 litres) de sable grenu à gros grains, lavé
- $\frac{1}{2}$ sac de chaux hydraulique
- $\frac{1}{2}$ sac de ciment portland
- 1 seille (d'environ 15 litres) de chaux grasse.

On brassera, gâchera et laissera tirer ce mortier aussi soigneusement que le crépi de fond et on le retravaillera dans la caisse à gâcher chaque fois qu'on en prendra.

La chaux grasse rend le mortier clair et onctueux, tandis que le ciment lui donne la dureté nécessaire pour résister à l'usure mécanique.

Un crépi ne peut remplir son but que s'il est exécuté consciencieusement. Les défauts de travail se manifestent par des décolorations, exfoliations, par la pénétration de l'humidité à travers les parois, etc. Chaque crépi de bâtiment devrait être une parure sur mesure, et non pas un vêtement de confection bon marché.

Bibliographie recommandée concernant le crépi et la technique du crépissage :

- | | | |
|---|------------|--|
| Bulletin du ciment | 1934, N° 4 | La chaux hydraulique. |
| " " | " " | 1934, N° 9 |
| " " | " " | Aperçu de la technique des crépissages de façades. |
| " " | " " | 1940, N° 3 |
| " " | " " | Directives pour l'exécution des enduits. |
| F. Hoffmann, La technique du crépissage, Edition Tonindustrie-Zeitung. | | |
| A. Winkler, La technique moderne du crépissage des façades, Edition Kalkverlag. | | |

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE LA E. G. PORTLAND
WILDEGG, Téléphone 4 43 71